

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET 2012 À 18 HEURES 30

N° 2 – 119 / 2012 : SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA SAEM EVEER'HY'POLE ET
 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Douze, le 3 juillet 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 juillet 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
 Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Robert PAGGI, Claude COSTES, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, William NION, Gérard POUJADÉ, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 JUILLET 2012**N° 2 – 119 / 2012 : SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA SAEM EVEER'HY'POLE ET
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Pilote : Développement Économique, enseignement supérieur, recherche

Autres services concernés : Direction Générale des Services

Finances et Budget

Affaires Juridiques & Marchés

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

La SEM EVEER'HY'POLE créée en novembre 2009 a opéré un repositionnement stratégique autour de l'électromobilité. Au regard de sa proximité avec l'outil technique que représente le Circuit d'Albi, la SAEM EVEER'HY'POLE a pour vocation la mise en place d'une infrastructure pour les essais, l'évaluation des technologies de rupture dans le domaine des énergies décarbonées et la préparation à l'homologation des véhicules innovants.

L'objectif de la SEM EVEER'HY'POLE est de structurer une offre locale autour de l'électromobilité avec l'appui des partenaires publics locaux déjà partenaires de la structure (Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn et la Région Midi-Pyrénées). Cette structure est spécifiquement dédiée à la mise en oeuvre de ces technologies au service de la mobilité durable, comprenant les véhicules hybrides, hybrides rechargeables, électriques et progressivement à pile à combustible. Les technologies pour les véhicules décarbonés sont donc particulièrement visées.

La SEM EVEER'HY'POLE se positionne ainsi sur trois axes stratégiques qui constituent un apport direct à l'activité locale

- Un Site d'Expérimentation de véhicules innovants en conditions réelles
- Activités de services - Développement Expérimental et Recherche Industriel
- Des Opérations de Démonstration « Vitrine Technologique »

Le 30 mai 2012, le conseil d'administration de la SAEM a arrêté les modalités d'une recapitalisation destinée à donner à l'entreprise la capacité de devenir le pôle français de référence en termes d'essais de véhicules décarbonés. Une assemblée générale extraordinaire, planifiée le 10 juillet, entérinera le nouveau capital social, fixé à 200k€, ainsi que la recomposition de l'actionnariat. Les modalités retenues prévoient une libération du capital sur deux ans et en deux versements égaux. Une fois ces dispositions entérinées par l'assemblée générale, une modification des statuts sera opérée pour intégrer les évolutions de l'actionnariat.

La répartition prévisionnelle du capital social qui sera porté à cette occasion à 200 k€, après avoir été réduit préalablement de 80k€, serait la suivante :

- Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 140 k€
- Chambre de commerce et d'industrie : 40 k€
- Safran : 20k€.

Conformément aux évolutions statutaires proposées par le conseil d'administration qui prévoient l'octroi d'un représentant au conseil d'administration par tranche de 20k€ au capital social, l'agglomération doit désigner sept représentants.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois constate que l'électromobilité est au cœur de la filière « énergies durables » qu'elle promeut, notamment à travers la technopole. Elle prend acte de la décision de la Région Midi-Pyrénées de soutenir la filière et le développement de la S.A.E.M. Eveer'hy'pôle.

Elle considère que la souscription concomitante d'acteurs économiques locaux au capital, tels l'entreprise Safra ou encore la chambre de commerce et d'industrie du Tarn, accroît la probabilité d'avoir des retombées économiques territoriales. Elle prend note de l'entrée escomptée d'acteurs économiques majeurs à l'échelle nationale à une échéance d'un an, délai légal maximum fixé pour un retour à sept actionnaires.

Elle intègre également la nécessité d'avoir un acteur public de référence au capital de la structure et dans sa gouvernance pour crédibiliser la démarche vis-à-vis des clients, fournisseurs et autres partenaires de la S.A.E.M.

Pour les raisons exposées ci-dessus, je vous propose :

- D'acter la montée de la communauté d'agglomération au capital de la SAEM Eever'hy'pôle à hauteur de 70% de ce dernier
- De désigner ses représentants au conseil d'administration de la structure.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi n° 2002-1 du 2 janvier 2002 tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 26 juin 2012,

CONSIDERANT à la fois l'intérêt du projet porté par la S.A.E.M. Eever'Hy'Pole au regard du projet technopolitain et les perspectives de développement d'une activité industrielle innovante sur son territoire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ACTE la montée de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au capital de la S.A.E.M. Eever'hy'pôle à hauteur de 70% (soixante-dix pour cent) du capital social, soit 140 000€ (cent quarante mille euros), à l'occasion de la recapitalisation.

DIT QUE les crédits sont prévus au budget principal de l'exercice en cours et feront l'objet d'une libération à hauteur de 50% en 2012 et de 50% en 2013.

DÉSIGNE les 7 représentants suivants au conseil d'administration :

- monsieur Jean-Michel BOUAT
- monsieur Robert GAUTHIER
- monsieur Gérard POUJADE
- moniseur Olivier BRAULT
- madame Christine DEVOISINS
- monsieur Jacques LASSERRE
- madame Stéphane GUIRAUD-CHAUMEIL



AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Fait le 3 juillet 2012

Le Président de
l'ALBIGOIS

Philippe BONNECARRÈRE

